

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Énergium un incitatif à la performance en efficacité énergétique pour l'industrie du transport routier

Montréal, le mardi 19 décembre 2006. Dans la foulée des engagements de l'Association du camionnage du Québec envers la réduction des gaz à effet de serre, l'Association a signé une entente avec Énergium GES/GHG inc, à titre d'agent d'inscription accrédité pour l'implantation du programme Éconergizer™ normalisé ISO 14064-2, approuvé dans 159 pays. Le programme quantifie les tonnes de GES épargnées et permet d'obtenir en retour, des sommes monétaires pour l'effort de l'industrie envers le respect des normes environnementales.

« Les efforts de réductions de GES pourront être échangés par les entreprises les plus performantes et ainsi rentabiliser les investissements dans les équipements performants et modernes que la concurrence oblige au monde du transport routier, » affirme monsieur Cadieux, président-directeur général de l'Association.

Les entreprises pourront tirer avantage de leurs réductions de GES dès janvier 2007 en s'inscrivant auprès de l'ACQ. Toutes les données, vérifiées par une tierce partie indépendante, sont compilées dans le registre GES Écoprojets de l'Association canadienne de Normalisation-changements climatiques (CSA-CC.) Les crédits obtenus pourront être, par la suite, transigés sur le marché international. « Il s'agit d'un incitatif novateur à l'économie d'énergie et ce type d'approche devrait être privilégié par d'autres partenaires dans la lutte aux changements climatiques », affirme Christian Perron, coordonnateur d'Énergium.

-30-

SOURCE : Marc Cadieux
Président-directeur général
514-932-0377

RENSEIGNEMENTS : Christian Perron
Coordonnateur Éconergiseur
418 423 2777, poste 254